

VILLAGES DE JOIE

Juin 2022/n° 261

ÉVÉNEMENT

**Anny Duperey accueille
Isabelle Carré, co-marraine
de SOS Villages d'Enfants**

DOSSIER

URGENCE LES RÉPONSES DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

ÉDITO DE SHANON

"Mon héroïne réelle, c'est mon ancienne mère SOS, Évelyne"

GRÂCE À VOUS

ARPEJ : la belle mélodie des droits des enfants en Afrique

PARCOURS

Tout commença sous un acajou...



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je suis Shanon, j'ai 13 ans. Je vis au village avec ma petite sœur depuis deux ans. Depuis que je suis ici, je la vois plus qu'avant. En plus, il y a des personnes qui sont là pour nous et tout le temps. Au collège, je me sens comme une fille ordinaire dans les yeux des autres, et ça me fait du bien. Je préfère être comme les autres car, au moins, ma sœur et moi, on n'est plus dévisagées comme avant. J'ai aussi un petit frère. Je vais aller le voir cet été.



Je suis passionnée d'équitation. Je voudrais être monitrice d'équitation et ouvrir un centre équestre. L'équitation et moi, c'est une grande histoire ! Déjà, parce que ça me fait un point commun avec ma mère et, quand on se voit, je lui en parle. Aussi, parce que j'aime beaucoup l'image du cheval qui galope dans

le pré, je trouve ça beau. Au village, j'ai la chance d'en faire tous les samedis matin.

Ce que j'aime aussi, c'est lire. Mais pas les petits livres, car ça va trop vite et on ne se met pas assez dans l'histoire. Je préfère les gros livres, souvent d'action, de magie ou fantastique, comme ceux d'Harry Potter, "Divergente" ou "Hunger Games". Récemment, j'ai lu "Le petit gros". C'est l'histoire d'un garçon en surpoids, qui a un frère champion de boxe qui le ridiculise tout le temps. Le garçon va finir par vaincre son obésité et c'est lui qui va devenir champion olympique. J'ai beaucoup aimé.

Mon héroïne fictive, c'est Emma Watson. Et mon héroïne réelle, c'est mon ancienne mère SOS, Évelyne. Je l'aime et l'admire beaucoup car elle est très forte. Même quand elle ne va pas bien, elle ne pleure jamais et elle passe du temps avec nous, alors qu'elle a des enfants. On a passé Noël ensemble, c'était trop bien ! »

ACTUS

LION-D'ANGERS : UN BEAU VILLAGE, DEUX BELLES INAUGURATIONS

Situé dans les haras du Lion-d'Angers, au sein du parc départemental de l'Isle-Briand, le premier village d'enfants SOS implanté en Maine-et-Loire bénéficie d'un environnement exceptionnel : un site naturel principalement réservé aux activités équestres et favorisant les activités en lien avec le cheval pour les enfants.

Doté de 11 maisons familiales et d'une capacité d'accueil de 48 places, il a accueilli ses premières fratries durant l'été 2019, mais en raison de la pandémie, l'inauguration officielle avait dû être repoussée. Elle s'est finalement déroulée le 24 novembre dernier en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, de Florence Dabin, présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire, et de l'équipe du siège de SOS Villages d'Enfants et du village. Les personnalités accueillies ont pu visiter le village, une maison familiale et la maison des familles (dans laquelle les parents d'enfants accueillis peuvent les retrouver pour des moments partagés). Le secrétaire d'État a prêté une grande attention aux témoignages de mères SOS, éducatrices ou psychologues, qui ont mis en évidence les spécificités de l'accueil des enfants dans un village, ainsi que les solutions possibles au quotidien pour maintenir les liens d'attachement qui permettent aux frères et sœurs de grandir entourés et en sécurité.

Cette inauguration officielle a été complétée le 26 mars dernier par une inauguration festive, plus spécifiquement

dédiée aux salariés et aux enfants accueillis. Kermesse, jeux, buffet... la convivialité était au rendez-vous. L'art aussi. Les enfants ont en effet dévoilé aux nombreux invités présents, dont le maire du Lion-d'Angers, la fresque qu'ils ont réalisée avec l'artiste Botero Pop. Cette œuvre collective, fruit d'une démarche artistique menée durant plusieurs mois autour de l'expression des émotions, a été installée à l'entrée du village d'enfants SOS. Une explosion de couleurs qui illumine la sobre plaque de l'inauguration officielle. ■

PREMIÈRE PIERRE POUR LE TROISIÈME VILLAGE DE CHARENTE-MARITIME

Après Beauvais-sur-Matha, puis Gémozac, un troisième village d'enfants SOS sortira bientôt de terre en Charente-Maritime, à Fontcouverte. La première pierre a été posée le 11 mai, en présence de Sylvie Marcilly, présidente du conseil départemental, de Francis Grellier, maire de la commune, et de Véronique Schaaf, sous-préfète de Saintes. Autour du président, de la directrice générale et d'autres responsables de SOS Villages d'Enfants, des donateurs locaux avaient été conviés, ainsi que des salariés et des enfants des deux autres villages d'enfants du département. Plusieurs jeunes ont été invités à lire l'article de la Convention internationale des droits de l'enfant sur le droit de vivre en famille qui, conformément à la tradition, a ensuite été incorporé dans la brique symbolisant la première pierre.

Les travaux de construction seront lancés dans les prochaines semaines pour un projet qui comptera onze maisons familiales et une maison des familles, commune aux trois villages d'enfants SOS du département. ■

LE VILLAGE D'ENFANTS SOS DE MARSEILLE FÊTE SES 50 ANS

Ce 14 mai fut une sacrée fête au village d'enfants SOS de Marseille. Les festivités ont démarré par un accueil-café convivial, suivi des allocutions officielles, ainsi que des prises de parole des enfants venus témoigner de l'épanouissement trouvé dans ce village. Après quoi, une multitude d'animations ludiques, musicales, artistiques, préparées par l'équipe et les enfants du village, ont été proposées aux visiteurs. Des moments de bonne humeur, agrémentés d'un goûter pantagruélique qui a ravi toutes les papilles. Les équipes nationales et locales de SOS Villages d'Enfants étaient très heureuses de partager ce moment avec Gilbert Cotteau, fondateur de l'association. De nombreux donateurs et plusieurs personnalités locales avaient aussi fait le déplacement : Laure-Agnès Caradec, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Valérie Foulon, directrice Enfance Famille du département, et Juliette Masson, adjointe au maire du 8^{ème} arrondissement de Marseille. Jhon Rachid, humoriste youtubeur très apprécié des adolescents, qui a grandi en foyer, était, quant à lui, arrivé la veille pour passer, aussi, la soirée avec les enfants. Soso Manès, rapper très populaire à Marseille, a fait la surprise aux enfants et jeunes du village de sa présence pour les encourager

et partager des selfies avec chacun. Petits et grands ont rayonné de joie tout au long de cet anniversaire exceptionnel. ■

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS À L'INAUGURATION DU SIÈGE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

L'inauguration du nouveau siège de SOS Villages d'Enfants, situé 8 villa du Parc de Montsouris, dans le 14^e arrondissement de Paris, a eu lieu le 16 février dernier.

L'événement s'est déroulé en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'état chargé de l'enfance et des familles, Daniel Barroy, président de SOS Villages d'Enfants, et Isabelle Moret, directrice générale de l'association. Une plaque inaugurale a symboliquement été dévoilée sous les applaudissements de membres du Conseil d'administration, des parlementaires Bernard Bonne, Xavier Iacovelli, Monique Limon, Bénédicte Pételle et Florence Provendier. ■



© SOS Villages d'Enfants

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

BESSE-SUR-ISSOLE

Lousra, Aymen, Adrien et Émilie, c'est ensemble que les fratries ont partagé un moment mémorable dans un jardin associatif. L'occasion de découvrir la nature et de s'enrichir d'une expérience commune, en plantant des topinambours et un arbre kaki pomme.

ÉQUATEUR

Tamara, 22 ans, poursuit aujourd'hui des études de cuisine gastronomique. Très impliquée dans la vie du village qui l'a vue grandir, elle y anime des sessions de sensibilisation sur les dangers de la drogue ou de prévention des grossesses chez les adolescentes : elle veut que chaque jeune ait la chance de se réaliser dans la vie.

MADAGASCAR

Clodette a six ans. Lors d'une visite au dispensaire, elle a appris un geste d'hygiène fondamental et elle en est très fière ! Rayonnante, elle sourit, sa brosse à la main : "C'est comme ça qu'on se brosse les dents !"

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

Ryan a participé à un atelier d'écriture avec ses frères et sœurs. Il a raconté son vécu et s'approprie mieux son histoire. Il a beaucoup apprécié, car pour lui, "écrire, ça aide à avancer, à bien grandir".

RWANDA

Nicolas est à l'école primaire. À cause de la Covid-19, les classes ont été perturbées. Puis le village d'enfants SOS a été équipé d'une salle informatique et, depuis, il se précipite dès que possible pour faire des recherches sur Internet !



© Katerina Ilievskia

Une salle d'accueil provisoire de réfugiés ukrainiens en Pologne

URGENCE

Les réponses de SOS Villages d'Enfants

Conflits, tremblements de terre, incendies, inondations, troubles politiques... traversent le monde. Beaucoup de territoires dans lesquels SOS Villages d'Enfants est présente sont affectés par ces crises. Dans ces contextes dramatiques, les équipes de SOS Villages d'Enfants mettent tout en œuvre pour poursuivre leur mission. La solidarité internationale se révèle alors d'une immense aide. Celle-ci passe d'abord par un indispensable soutien financier que complètent, ensuite, des programmes spécifiques. En cas d'urgence, comme en ce moment en Ukraine, SOS Villages d'Enfants se mobilise sans délai, mais en pensant toujours son accompagnement à moyen ou long terme pour aider à reconstruire les dispositifs de protection des enfants.

“Je veux que tout le monde sache que ce qui se passe ici, en Ukraine, en Europe, c’est l’enfer de l’enfer”, souffle Darya Kasyanova. Darya est la directrice de SOS Villages d’Enfants Ukraine depuis cinq ans et demi. Maman de deux filles âgées de 19 et 3 ans, elle a dû fuir sa maison d’Irpin pour échapper aux combats. “Dans les villes bloquées, explique-t-elle, on risque de mourir non seulement des balles, mais aussi de faim ou du gel. Les gens se cachent dans des sous-sols froids. Il y a des centaines d’enfants, beaucoup de bébés que leur mère n’arrive plus à allaiter. Au sous-sol où je me trouvais, nous avions de l’eau et du pain. Maintenant, vous ne pouvez plus rien acheter, il n’y a plus d’électricité ni de carburant pour faire fonctionner les générateurs...” Darya a pu se réfugier dans l’ouest du pays, mais ne veut pas quitter son pays. D’abord, parce que son mari n’en a pas le droit, mais aussi parce qu’elle veut poursuivre son travail pour SOS Villages d’Enfants. “Je ferai tout mon possible”, lance-t-elle avec force. Un credo qui ne surprend pas Matthieu de Bénazé, directeur des programmes internationaux chez SOS Villages d’Enfants France. “En cas de crise, qu’elle soit de nature écologique, économique ou conflictuelle, notre objectif est toujours le même : continuer autant que possible nos missions de protection des enfants, de soutien aux familles et d’instruction dans les écoles que nous gérons.” François-Xavier Deler, directeur du développement et de la communication à SOS Villages d’Enfants France, complète : “Nous restons, en effet, fidèles à ce que nous leur devons. Évidemment, la première urgence est de répondre aux besoins vitaux : nourrir les enfants, les soigner, les mettre à l’abri d’un danger physique... C’est le cas en ce moment en Ukraine, mais nous ne perdons jamais de vue que, dès que possible, nous tenterons de reprendre les tâches qui nous ont été confiées.”

La survenue d’une catastrophe est toujours un moment de tensions. Pour mieux l’ap-

préhender, SOS Villages d’Enfants a créé un programme de “préparation à l’urgence”. “Celui-ci est dispensé dans les pays qui sont les plus susceptibles de connaître ce type de risques, comme le Sahel, Madagascar ou Haïti”, explique Matthieu de Bénazé. SOS Villages d’Enfants France a soutenu financièrement ce programme qui compte une dimension organisationnelle : savoir qui sera responsable de telles ou telles actions permet de gagner un temps précieux. Le programme anticipe aussi les cas où les enfants et les personnels d’un village d’enfants SOS devraient rester confinés quelque temps. “Rester sur place, complète le directeur, suppose d’avoir suffisamment de ressources en eau, vivres, des groupes électrogènes, ou encore de savoir prodiguer des soins de premiers secours...”

Dans les situations extrêmes, l’ONU ouvre généralement ce qu’elle nomme un “cluster”. Celui-ci permet aux différentes ONG de savoir qui fait quoi, où, quand et pour qui. SOS Villages d’Enfants en est, évidemment, partie prenante et apporte son expertise à chaque fois qu’elle peut être utile, notamment en matière de protection de l’enfance. Bien sûr, SOS Villages d’Enfants n’est pas une organisation habituée à travailler sous les bombes ou les gravats. Pour autant, elle est loin d’être démunie en pareils cas. D’abord, parce que les associations nationales font preuve d’un ancrage local solide et ancien. “Nous ne sommes pas des urgentistes, ce qui, paradoxalement, contribue à faire de nous des acteurs efficaces sur le terrain de l’urgence, explique François-Xavier Deler. En effet, par notre implantation de longue date, nous avons une bonne connaissance



Dans les villes bloquées, on risque de mourir non seulement des balles, mais aussi de faim ou du gel. Les gens se cachent dans des sous-sols froids. Il y a des centaines d’enfants, beaucoup de bébés que leur mère n’arrive plus à allaiter.

Une attente
interminable pour tous
les Ukrainiens
fuyant leur pays



© Katerina Ilievskia

des ressources et des autorités locales, de la géographie du pays... Nos salariés, tous nationaux, parlent la langue, connaissent la culture et les rouages nationaux et régionaux. Ce sont de vrais atouts que ne possèdent pas toutes les ONG dont les secouristes arrivent souvent depuis des pays étrangers.”

Les équipes de SOS
Villages d'Enfants en
Pologne près de la
frontière avec l'Ukraine



© Katerina Ilievskia

C'est le cas en Ukraine où SOS Villages d'Enfants est présente depuis 2003, à travers des programmes d'aide aux familles, des villages d'enfants SOS, d'un centre social, d'une antenne d'information sur le VIH... Avec l'aide de son réseau de partenaires locaux, l'association a réussi à évacuer très vite les enfants et les parents SOS de ses villages SOS menacés par les bombes, mais aussi d'autres mineurs isolés ou suivis dans le cadre des programmes d'aide aux familles. Au 23 mars, 351 enfants avaient rejoint des villages SOS, notamment en Pologne, Autriche, Roumanie, République tchèque... L'association ukrainienne a aussi maintenu ses activités en direction des familles restées dans leurs maisons, car situées dans des zones moins exposées aux combats. Darya Kasyanova ajoute qu'elle consacre beaucoup de temps à soutenir son personnel. “Nous devons les aider à se stabiliser émotionnellement. Ils ont besoin d'un soutien psychologique pour pouvoir continuer à travailler, sinon, nous les perdrons.” Matthieu de Bénazé salue

l'engagement de ses collègues ukrainiens. "Ils risquent leur vie en continuant à travailler. C'est une situation que nous n'avons jamais connue à cette ampleur."

LA PART DE LA FRANCE

SOS Villages d'Enfants France est, bien sûr, solidaire de toutes les crises qui ont touché ses associations sœurs. Elle a été particulièrement active auprès de SOS Villages d'Enfants Haïti et Arménie, avec lesquelles elle a des liens historiques forts (voir pages suivantes). "Une partie des pays que SOS Villages d'Enfants France soutient de longue date sont des pays qui étaient dans des situations de pauvreté, de fragilité et qui ont ensuite basculé dans des situations de crise, explique Matthieu de Bénazé. C'est le cas à Haïti, qui a connu un énorme séisme en août dernier, mais aussi l'assassinat de son président de la République, et qui est en proie à un fort banditisme. C'est vrai aussi dans le Sahel, qui subit de plus en plus d'actes de terrorisme, faisant fuir des millions de personnes de leur habitation d'origine. En Arménie, notre soutien s'est encore renforcé lors du conflit dans le Haut-Karabakh, fin 2021, celui-ci ayant provoqué le déplacement d'environ 110 000 personnes."

Même si SOS Villages d'Enfants France et l'antenne ukrainienne n'ont jamais eu de liens forts, l'ampleur des besoins actuels est telle que la France prend toute sa part à son indispensable soutien. Lors des situations d'urgence comme celle que connaît l'Ukraine, la fédération internationale SOS Villages d'Enfants apporte son expertise au pays concerné, l'aide à mettre en place le diagnostic et le projet. À l'exception de responsables de la fédération internationale, SOS Villages d'Enfants n'envoie pas de personnel dans les pays en crise⁽¹⁾. "Le premier levier pour aider les enfants et les familles touchés par une catastrophe, c'est d'abord les dons financiers", explique François-Xavier Deler. SOS Villages d'Enfants France dispose d'ailleurs d'un fonds d'urgence mobilisable sans délai pour venir en aide aux structures étrangères

AU SECOURS D'HAÏTI

Depuis le séisme du 14 août 2021, la population d'Haïti vit au rythme des répliques parfois meurtrières qui se succèdent – 20 en moyenne par semaine. Des sensibilisations aux gestes de sécurité à adopter lors d'un tremblement de terre sont régulièrement dispensées aux enfants par SOS Villages d'Enfants Haïti, car les événements de l'été dernier restent dans toutes les mémoires. La ville des Cayes, troisième du pays, fut particulièrement dévastée, ainsi qu'une grande partie des départements alentour. Le bilan est lourd : plus de 2 200 morts, 12 500 blessés et quelque 600 000 personnes à secourir. Par chance, le village d'enfants SOS a été épargné.

Au lendemain de la catastrophe, SOS Villages d'Enfants France s'est mobilisée pour venir en aide à Haïti. Grâce à ses donateurs, 50 000 € ont été collectés et un programme d'aide a pu être mis rapidement en place à destination de quelque 500 familles et plus de 2 000 enfants. Celui-ci a participé à l'aide d'urgence, d'abord : mise à l'abri des familles et d'enfants sans toit, apport de nourriture, soins... L'association haïtienne s'est aussi démenée pour trouver une solution d'hébergement aux enfants isolés. Dans un second temps, elle a pu mettre en place une aide psychologique pour aider les petits à gérer leurs angoisses, notamment par le jeu. Enfin, des comités de suivi ont été créés pour former des membres volontaires aux droits de l'enfant, mais aussi pour les mesures à prendre en cas de situations d'urgence.

SOS Villages d'Enfants Haïti gère trois villages d'enfants SOS à Cap-Haïtien, Santo et Les Cayes. SOS Villages d'Enfants France participe de longue date au financement du village SOS de Cap-Haïtien, de son école, de son centre de formation des professionnels et de son programme de renforcement des familles.



La désolation après le tremblement de terre en Haïti

dans le besoin. Mais, forte de son expérience, l'association sait que ce soutien devra s'inscrire dans la durée pour être réellement efficace. Concernant l'Ukraine, la fédération table sur la générosité de ses donateurs pour pouvoir venir en aide à 500 000 enfants pendant rien moins que dix ans !



© Katerina Ilievcka

En Arménie, des jeux et des activités d'expression artistique pour aider les enfants à s'apaiser

AUPRÈS DE L'ARMÉNIE

SOS Villages d'Enfants France est particulièrement proche de sa consœur arménienne depuis 2012. La France a financé la création du village d'enfants SOS d'Idjevan et la rénovation intégrale de celui de Kotayk. Grâce à ses donateurs, SOS Villages d'Enfants France assure 70 % du budget de fonctionnement – soit 2 M€ annuels – de SOS Villages d'Enfants Arménie.

Lorsqu'en novembre 2020, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont signé un cessez-le-feu mettant fin à 44 jours de conflit pour le contrôle de la région du Haut-Karabakh, SOS Villages d'Enfants France s'est aussitôt mobilisée pour renforcer son aide sur place, les combats ayant provoqué le déplacement d'environ 1 100 000 personnes. Une aide financière de 100 000 € sur ses fonds propres a été débloquée, à laquelle est venue s'ajouter une subvention de 300 000 €, octroyée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le programme "Soutien aux familles vulnérables et enfants non accompagnés déplacés en Arménie" a été lancé en avril 2021. Il est la suite directe de l'aide d'urgence initiée dès l'automne 2020. Il a permis de soutenir plus de 300 familles déplacées par de l'aide matérielle (nourriture, vêtements, argent...), mais aussi des soins, de l'éducation, un soutien psychologique et une aide juridique dans la province de Kotayk, la région de Lori et dans la ville d'Erevan. Par ailleurs, des Espaces Amis des Enfants ont été mis en place dans chacune des trois régions. Ils proposent des moments individuels ou collectifs pendant lesquels des activités sont organisées pour permettre aux enfants de jouer, se socialiser, apprendre, tout en reconstruisant leur vie.

Dans un calendrier bien plus proche, SOS Villages d'Enfants France prévoit directement de soutenir une quinzaine de familles réfugiées sur notre territoire. "Pour celles-ci, explique Matthieu de Bénazé, nous allons adapter notre Programme de Renforcement des Familles qui est mis en place dans le nord de la France." Rappelons que ce programme vise à renforcer les capacités éducatives de parents en difficulté et, ainsi, à éviter le placement des enfants. "Avec les bailleurs sociaux, poursuit Matthieu de Bénazé, notre rôle sera d'aider ces familles dans leurs relations avec les services de l'État et les services sociaux, mais surtout de les aider à se reconstruire. Pour les enfants, cela passera par un retour à l'école et la participation à des activités sociales et culturelles individuelles et collectives dans nos villages d'enfants SOS, ainsi que par la prise en charge psychologique suite au traumatisme que les enfants subissent." Des villages SOS qui pourraient aussi accueillir des enfants ukrainiens séparés de leurs familles ou sans famille. "Nous saurons trouver de la place et nous saurons nous adapter", rassure le directeur des programmes internationaux. L'association française construit cet accueil d'urgence en pensant à long terme. "Tous les Ukrainiens avec lesquels nous échangeons nous le rappellent : ces enfants sont les forces vives de l'Ukraine, souligne François-Xavier Deler. Il faut, avant tout, sauver leurs vies, bien sûr, mais sans obérer l'avenir de l'Ukraine. Or, l'avenir du pays, ce sont ces jeunes. Des enfants qui y ont leurs racines, leurs amis, leur famille, leur langue... C'est pourquoi il faudra les aider à retourner y vivre dès que possible. Nos équipes sur place sauront alors (comme SOS Villages d'Enfants a toujours su le faire partout dans le monde) adapter l'accueil, leur soutien et leurs accompagnements pour faire face aux nouveaux besoins qui seront nés de ces événements. ■

¹ Ce type de déplacement peut toutefois être organisé une fois la situation apaisée pour voir comment les programmes de reconstruction financés par le donateur sont mis en place.

ENTRETIEN EXCEPTIONNEL

Rencontre entre Anny Duperey et Isabelle Carré en mars 2022 à Paris à l'occasion du lancement de leur comarrainage de SOS Villages d'Enfants.



ANNY DUPEREY, ISABELLE CARRÉ TAPIS ROUGE POUR DEUX MARRAINES D'EXCEPTION

© SOS Villages d'Enfants

Elles sont toutes deux actrices, autrices et soucieuses d'être utiles à leurs concitoyens. Elles sont toutes deux empathiques, sincères et solaires. Elles ont désormais un nouveau point commun : elles marrainent toutes deux SOS Villages d'Enfants. Interview croisée exclusive pour Villages de Joie.

Propos recueillis par Karine Senghor

VDJ : Anny Duperey, vous êtes marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993 et vous y êtes toujours extrêmement attachée. Qu'est-ce qui vous motive encore aujourd'hui dans ce rôle de marraine ?

Anny Duperey : Tout le monde connaît l'histoire qui m'a amenée à être marraine de SOS Villages d'Enfants : la mort accidentelle de mes parents lorsque j'avais neuf ans, suivie du deuxième traumatisme qu'a été la séparation d'avec ma petite sœur de cinq mois parce que ma famille, extrêmement modeste, n'avait pas les moyens de

prendre en charge deux enfants après cette catastrophe. Même si nous nous rencontrons un petit week-end de temps en temps et que ça avait l'air de nous suffire, en fait, nous ne nous en sommes jamais remises. Parce que je sais les dégâts que provoquent les séparations de fratries, tout au long de la vie, je mesure l'importance de tout faire pour les éviter. L'accueil des fratries c'est depuis toujours un des piliers de SOS Villages d'Enfants, son savoir-faire en la matière est unique. Mon engagement auprès de SOS Villages d'Enfants est donc indé-

fectible. Pour autant, je trouvais très important qu'une comarraine me rejoigne dans cette aventure, avec une personnalité et un vécu différents, pour raconter une autre histoire que la mienne et porter un autre regard sur les actions de cette belle association.

VDJ : C'est donc vous, Isabelle Carré, cette nouvelle comarraine. Qu'est-ce qui vous a conduit à rejoindre SOS Villages d'Enfants ?

Isabelle Carré : Oui, je suis la comarraine et très heureuse de l'être. En fait, j'avais eu l'occasion, il y a quelques années, de visiter un village d'enfants SOS, un peu par hasard, par le truchement de rencontres dans le cadre associatif, étant par ailleurs marraine depuis longtemps de deux associations de parrainage (ndlr : Un enfant par la main et Pour un sourire d'enfant). J'y avais passé une journée, j'avais visité des maisons familiales, parlé avec des mères SOS et des enfants, et j'avais été impressionnée par la qualité de l'environnement humain et matériel dans lequel les enfants grandissaient. Et puis l'année dernière, j'ai tourné dans un film : "L'Enfant de personne"⁽¹⁾, qui raconte l'histoire de Lyes Louffok, enfant placé durant toute son enfance, qui a vécu des choses épouvantables, ballotté de foyer en foyer, victime de violences de tout ordre. La moitié du casting était composée d'enfants placés, j'ai beaucoup parlé avec eux et ce que j'ai entendu sur un grand nombre de défaillances de notre système, et notamment les trop rares contrôles des familles d'accueil ou le manque de moyens des foyers, m'a vraiment fait penser qu'il fallait développer les villages d'enfants SOS, véritables havres de paix pour ces enfants-là. C'est à ce moment-là que j'ai été sollicitée par SOS Villages d'Enfants pour devenir leur marraine. Ma réponse était évidente.

VDJ : Vous avez toutes les deux plusieurs points communs : le cinéma, le théâtre, l'écriture⁽²⁾, une fibre militante... Et, pourtant, avant que SOS Villages d'Enfants ne

vous rassemble, vous ne vous connaissiez pas...

Anny Duperey : Non, c'est vrai. On savait que l'on s'appréciait, mais jusque-là on ne s'était rencontrées qu'une seule fois. À cette occasion, j'ai dit à Isabelle que je l'ai vraiment découverte dans le film de Zabou Breitman "Se souvenir des belles choses" et que j'avais été impressionnée par son interprétation. En sortant du cinéma, j'avais fait tout le tour du quartier en pleurant car je ne voulais pas effrayer ma famille en rentrant toute sanglotante. Je l'ai vue évidemment ensuite dans d'autres films et j'ai senti que cette femme avait une grande sensibilité.

Isabelle Carré : Quand j'ai rencontré Anny pour la première fois, j'étais extrêmement heureuse car c'est vraiment quelqu'un que j'admire infiniment. J'aime son humanité, j'aime sa joie de vivre, j'aime sa simplicité, j'aime évidemment son talent d'actrice et d'autrice... C'est une femme vraiment magique, et donc je suis très touchée et très flattée d'être désormais à ses côtés dans une association aussi belle que SOS Villages d'Enfants.

VDJ : Comment envisagez-vous votre travail en commun dans l'association ? Vous avez pensé à une répartition des rôles par exemple ?

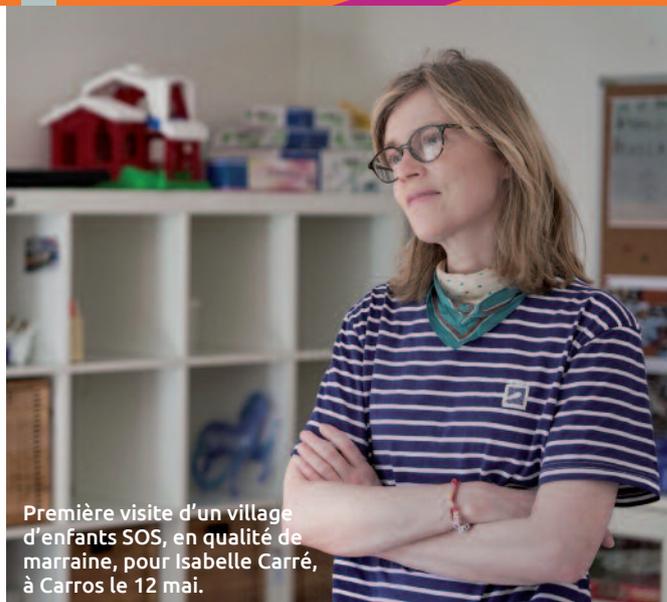
Anny Duperey : On n'y a pas encore trop réfléchi. Je connais encore peu Isabelle, mais je pense que l'on pourra être très complémentaires. En ce qui me concerne, les quelques fois où je suis allée visiter des villages, je me suis rendu compte que j'étais assez pétrifiée par les regards d'enfants ayant vécu des choses dures et tristes et que, d'une certaine manière, ça me ramenait à l'enfant que j'avais été, avec un regard qui n'était pas du tout, à ma grande surprise, pacifié par rapport à mon histoire. Isabelle, je la sens beaucoup plus sur le terrain, je la sens plus à l'aise pour aller voir les enfants, faire ce travail de proximité, de contacts. Maintenant, je ne sais pas si c'est ce qu'elle a envie de faire...

Isabelle Carré : Si, tout à fait. Et du coup on pourra être, en effet, très complémentaires. Comme Anny a un peu de mal à se rendre en village. Son point fort, c'est la force des messages qu'elle passe et repasse par rapport à son vécu, et qui sont essentiels pour faire avancer les choses, quand elle dit encore aujourd'hui à l'occasion de cette interview : "Cette séparation d'avec ma sœur a été un déchirement dont on ne s'est jamais remises, et dont ma sœur, le cœur serré toute sa vie, est morte"... Pour ma part, j'ai envie d'aller sur le terrain, d'aller rencontrer les professionnels et de parler aux enfants accueillis. C'est pour enrichir ma propre expérience et le plaisir de la rencontre. J'aime bien aussi mettre des lunettes un peu critiques et me dire "bon, qu'est-ce que l'on pourrait encore améliorer ?".

VDJ : *En attendant que vous puissiez avoir ce regard plus approfondi sur le terrain, Isabelle, qu'est-ce qui vous semble d'ores et déjà particulièrement pertinent dans le modèle de SOS Villages d'Enfants ?*

Isabelle Carré : C'est de ne pas séparer les fratries, c'est vraiment ça, la chose qui me touche le plus. Moi qui ai deux frères, nous voyons bien à quel point, quand nous nous retrouvons, à l'âge que nous avons, nous parlons énormément de notre enfance. On a besoin de ça, on a besoin d'avoir vécu la même histoire, de la comparer, de la confronter... Les enfants placés, séparés de leurs parents, ont encore plus besoin de pouvoir échanger sur leur enfance, parler de leur histoire, se la raconter, reraconter et savoir qu'ils n'ont pas été seuls, qu'ils ont des références communes, qu'ils n'ont pas rêvé ni fantasmé les choses. Ce lien avec la fratrie, au-delà du repère affectif, permet de se dire qu'on n'est pas dingue, et que ce que l'on a vécu, on l'a vraiment vécu.

VDJ : *Et pour vous, Anny, qui observez de longue date l'association : qu'est-ce qui dans son fonctionnement vous semble particulièrement adapté aux enfants confiés en protection de l'enfance ?*



Première visite d'un village d'enfants SOS, en qualité de marraine, pour Isabelle Carré, à Carros le 12 mai.

Anny Duperey : Ce qui me semble extraordinairement précieux au-delà du maintien des fratries que j'ai déjà évoqué longuement, c'est la permanence des enfants dans une maison, avec une chambre qui est la leur, dans laquelle ils resteront tout au long de leur placement, sans être déplacés régulièrement et brutalement, comme cela arrive encore trop souvent dans la protection de l'enfance. Une permanence qui ressemble à une vraie famille reconstituée, avec une mère SOS, une tutrice qui va les aider à grandir.

VDJ : *Vous dites "tutrice" ?*

Anny Duperey : Oui. Je reviens quelques instants à mon histoire : ma tante était ma tutrice et je l'adorais. Mais je détestais ce mot. Quand j'ai commencé à faire du jardinage, j'ai compris que c'était magnifique un tuteur ou une tutrice au féminin : un tuteur, c'est planté solidement à côté d'une plante pour que celle-ci grandisse, ne rampe pas, mais s'appuie sur lui, ou s'accroche à lui, pour aller vers la lumière. Et ce, sans pour autant que les racines ne se mélangent. C'est la subtile distance que pratique la mère SOS : elle donne généreusement tout ce qu'elle a de tendresse et de disponibilité, mais sans s'arroger le droit de dire "je remplace quelque chose de très intime pour toi". Son message c'est "tu viens si tu veux, je suis plantée là". Les mères SOS

sont admirables. Il est indispensable de continuer à développer ce type d'accueil pour les enfants séparés de leurs parents par une mesure de protection de l'enfance.

VDJ : Concernant notre système de protection de l'enfance et, au-delà, pour l'enfance vulnérable en général, quels sont selon vous les sujets auxquels les pouvoirs publics et la société tout entière devraient particulièrement s'atteler aujourd'hui ?

Isabelle Carré : Avec mes yeux de novice et quand j'apprends qu'il y a un SDF sur quatre qui est un ancien enfant placé, je me dis qu'il y a énormément à faire. Et je crois que le problème n'est pas qu'il n'y ait pas de moyens dans notre système de protection de l'enfance, mais qu'ils sont assez mal employés. Il n'y a pas assez de suivi des familles maltraitantes, qui peuvent déménager sans être suivies, pas assez de contrôles des familles et foyers accueillant des enfants placés. Je crois aussi que ces professions manquent d'attractivité, et qu'elles devraient être revalorisées sur le plan financier et mieux connues. Je pense aussi, plus globalement, que l'on doit être plus soucieux du respect des droits de l'enfant. L'enfant, comme le bébé, est une personne. Ce n'est pas la possession des adultes, c'est une personne qui a le droit d'être traitée comme un être humain complet et dans le respect de ses droits et, notamment, celui d'avoir un avocat, ce qui est trop peu le cas dans les situations de protection de l'enfance, justement.

Anny Duperey : Les défis sont multiples et dans de nombreux registres. J'ai conscience, par exemple, qu'il y a beaucoup d'enjeux autour de l'usage massif des réseaux sociaux chez nos jeunes, qui peut générer chez les plus vulnérables, mais pas seulement d'ailleurs, de la violence, de la prostitution et mille autres dérives... C'est une calamité, mais je ne connais pas suffisamment le sujet pour m'y attarder, je n'utilise aucun des réseaux sociaux et reste basique dans mon utilisation des outils numériques. En revanche, il y a un sujet

dont on s'occupe très peu, qu'il me semble important de mettre en avant. Il m'a concernée et a aussi concerné ma fille pour des raisons différentes. C'est celui de l'inadaptation de l'école à de nombreux enfants soit parce qu'ils ont vécu des choses dures qui occupent tout leur être, soit parce qu'ils ne se sentent tout simplement pas à leur place dans l'école telle qu'elle est aujourd'hui, avec une hyper-valorisation du diplôme et un fort esprit de compétition. Il y a des mômes à qui ça ne réussit pas du tout l'esprit de compétition. Le discours du "peut mieux faire" peut décourager. Ma fille, par exemple, ça l'a complètement découragée (ndlr : l'actrice Sara Giraudeau). Elle s'est accrochée et elle a finalement pu faire ce qui lui correspond. Mais tous n'ont pas cette chance. Il y a des enfants qui ne marchent pas du tout aux applaudissements, à la compétition, mais qui marchent autrement, par amour de ce qu'ils font, simplement. Je pense que l'on passe à côté de talents, du développement personnel d'enfants qui pourraient s'épanouir en se spécialisant plus tôt et sans avoir à passer aux forceps par ce fameux écrémage du bac, qui les conduit trop souvent à un parcours dénué de sens et tout à fait aléatoire.

VDJ : Vous deux, dont on perçoit bien la complémentarité, vous avez imaginé des actions communes au profit de SOS Villages d'Enfants ?

Anny Duperey : Non, pas encore. Ça viendra. Je laisse Isabelle prendre ses marques. Mais, déjà, que l'on soit deux marraines pour défendre haut et fort les valeurs de SOS Villages d'Enfants, avec des vécus différents, mais un même enthousiasme, je trouve ça tout simplement formidable.

Isabelle Carré : Je ne saurai mieux dire !

^① *L'Enfant de personne, réalisé par Akim Isker, avec Isabelle Carré, Nawell Madani (2020).*

^② *Toutes deux ont publié plusieurs ouvrages dont, en 2022 : Anny Duperey : "Le Tour des Arènes" (Seuil) ; Isabelle Carré : "Le Jeu des si" (Grasset).*

L'édito d'ISABELLE MORET

directrice générale
de SOS Villages d'Enfants France



© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

Ces dernières semaines ont été chargées en actualités nationales et internationales. Les moments de rencontre, festifs et conviviaux (inauguration, anniversaire, première pierre), qui nous ont tant manqué, ont pu reprendre avec l'allègement des mesures liées à la Covid-19. Si la fin des restrictions sanitaires en France a permis de retrouver de la souplesse dans les activités quotidiennes des enfants et des jeunes accueillis en villages SOS, le début de la guerre en Ukraine a rappelé à toute l'Europe que les conflits, crises et situations d'urgence sont une réalité concrète. Cette réalité, notre association la connaît bien, hélas. Plusieurs pays où nous sommes présents font face à des situations de crise, conflits armés comme catastrophes naturelles. Ces situations ont malheureusement toujours un impact très fort sur les personnes vulnérables, et les enfants en premier lieu. Quel que soit le pays dans lequel ils rencontrent des difficultés dans un contexte d'urgence, nous soutenons l'association nationale SOS Villages d'Enfants à leurs côtés, pour leur protection immédiate, et afin qu'ils puissent reprendre le cours d'une vie apaisée et construire leur parcours. Nos efforts financiers comme logistiques, sont possibles grâce à nos équipes, ainsi qu'à nos soutiens et donateurs. Je vous remercie de votre mobilisation, de votre appui, de vos dons et mots de solidarité.

ARPEJ : LA BELLE MÉLODIE DES DROITS DES ENFANTS EN AFRIQUE

Lancé par SOS Villages d'Enfants France il y a un peu plus d'un an, le programme ARPEJ renforce les droits de plusieurs milliers d'enfants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo.

En musique, un arpège est une série de notes successives, qui formeraient un accord si elles étaient jouées simultanément.

Une définition qui a aussi du sens pour le programme ARPEJ, lancé et cofinancé par SOS Villages d'Enfants France et l'Agence française de développement. ARPEJ est l'acronyme d'Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. "Il s'agit d'une série de mesures qui visent à renforcer la protection et les droits des enfants dans 18 localités du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo, en appuyant les associations SOS Villages d'Enfants de ces pays", présente Avril Vignon, responsable de programmes internationaux chez SOS Villages d'Enfants France.

ARPEJ est un programme de prévention des risques d'exploitation par le travail, de mariages précoces, d'excision, de maltraitements... "Nous nous adressons aux familles fragilisées, souvent monoparentales, qui n'ont pas le temps ou les moyens de s'occuper correctement de leurs enfants, explique Avril Vignon. En renforçant leurs compétences parentales, en les aidant à améliorer leurs revenus et conditions de vie, nous agissons en amont de situations qui tendraient à dégénérer, afin d'avoir un impact social préventif au lieu de gérer les conséquences de la mise en danger de certains enfants." SOS Villages d'Enfants travaille avec l'ONG Equipop, qui agit depuis plus de 25 ans auprès des femmes d'Afrique de l'Ouest.

Initié en janvier 2021 pour trois ans, ce programme concernera à terme 1 330



© Sébastien Taylor

familles, 5 700 enfants et bénéficiera indirectement à près de 500 000 personnes. Cette sensibilisation aux droits des enfants, à l'accès à l'éducation et à la santé s'appuie sur des relais locaux. "Ces personnes ressources sont essentielles pour diffuser les bonnes pratiques dans la société", ajoute la responsable de programmes internationaux.

ARPEJ cible aussi les professionnels de la protection de l'enfance de ces trois pays. Ceux-ci seront formés afin, poursuit Avril Vignon, "d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants dans une cinquantaine de structures d'accueil". Ce programme bénéficie d'un budget de 3,8 M€, financé à hauteur de 2,3 M€ par l'Agence française de développement. Grâce au soutien de ses fidèles donateurs, SOS Villages d'Enfants France y apporte 1,5 M€, ce qui fait d'ARPEJ le plus important programme international financé par la France. "Les communautés locales, les familles et les professionnels l'ont très bien accueilli, se réjouit Avril Vignon. ARPEJ devra faire l'objet d'une nouvelle sollicitation à l'AFD pour assurer sa pérennité avec le soutien des donateurs, de quoi modifier en profondeur l'avenir de plusieurs générations d'enfants." ■



UN AGENDA POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Cet agenda scolaire, illustré par Sempé, est réalisé en partenariat avec Auchan. Il a pour but de sensibiliser les collégiens aux droits de l'enfant, à travers des jeux, des conseils et des témoignages d'enfants des villages SOS.

Retrouvez-le dès maintenant dans les rayons des hypermarchés Auchan. Pour chaque agenda acheté, 1€ sera reversé à SOS Villages d'Enfants !

TOUT COMMENÇA SOUS UN ACAJOU...



© DR

Djiba Ibrahima Coly vit à Dakar, au Sénégal. Il a 26 ans, un beau parcours scolaire derrière lui et un début de vie d'entrepreneur. Une trajectoire forgée avec l'aide des équipes de SOS Villages d'Enfants qui l'ont accueilli à ses trois ans.

DJIBA IBRAHIMA COLY est arrivé au village d'enfants SOS de Ziguinchor (Sénégal) en 1998. "Je me souviens de cette matinée, assure-t-il. Je n'avais que trois ans, mais c'est un vrai souvenir, pas quelque chose que l'on m'a raconté. Tous les enfants qui, comme moi, venaient d'arriver, avaient été réunis sous un acajou situé à l'entrée du village. Nous étions passés à l'infirmier, puis nous avons rejoint nos mamans SOS dans nos nouvelles maisons respectives. C'était mon premier voyage." Le jeune homme n'a pas, par contre, de souvenirs de ses parents décédés peu après sa naissance de causes qu'il n'a pas voulu connaître. Lorsqu'il arrive au village d'enfants SOS, Djiba ne parle ni wolof ni français. Il ne maîtrise que sa langue maternelle, le Diola, un dialecte que sa mère SOS, elle, ne comprend pas.

"Heureusement, d'autres mamans le parlaient et nous ont expliqué que nous n'avions pas à nous inquiéter, que c'était maintenant notre chez-nous, que nous avions de nouveaux frères et sœurs..." Et même de nombreux frères et sœurs ! Sa maison accueillera jusqu'à 12 enfants qui cohabiteront sans heurt. "Parmi les valeurs que notre maman SOS nous a inculquées,

il y a l'importance de respecter l'autre, explique Djiba. C'était indispensable pour pouvoir vivre en communauté, car nous étions tous venus d'univers différents. Bien sûr, nous étions des enfants, il nous arrivait de faire des bêtises, de raconter des mensonges... Mais elle a su nous apprendre l'importance d'être sincère."

Djiba, qui a toujours eu un tempérament d'aventurier, se fait vite à sa nouvelle vie. Il explore tout ce qui l'entoure, cherche à comprendre, pose mille questions... Une vivacité qui se traduit à l'école. "J'ai été le premier de ma classe jusqu'à mon entrée au collège, dit-il. Ensuite, je suis resté aux quatre premières places tout au long du lycée." Les prix de fin d'année qu'il reçut furent l'occasion de petites célébrations à la maison. "Ma mère disait toujours que le monde de demain appartient à ceux qui auront appris."

En 2006, Djiba déménage pour l'une des deux nouvelles maisons qui viennent d'être construites dans le village. Il rencontre une autre mère SOS avec qui les relations sont tout aussi bonnes. Mais il ne restera là que jusqu'à ses 14 ans, âge auquel les jeunes des villages sénégalais partent vivre dans un foyer d'adolescents de l'association.

Il n'a jamais caché son statut d'enfant accueilli en village d'enfants SOS. "Au contraire, sourit-il. Dans les classes, tout le monde voulait avoir un copain de chez SOS. C'était l'assurance de pouvoir aller dans un endroit avec des gens accueillants, où de belles fêtes et des compétitions sportives étaient organisées. Une fois adulte, personne ne regarde les anciens enfants des villages SOS avec méfiance. Nous sommes même très bien perçus au Sénégal. Y avoir grandi, c'est le gage

d'un bon développement, d'une bonne éducation. Certains nous voient comme des privilégiés."

L'AVENTURE DE L'ENTREPRENEURIAT

Dans son enfance, puis dans sa jeunesse, Djiba se passionne pour le dessin, l'art et le rugby. Mais c'est une voie professionnelle différente qu'il emprunte. Après son bac, il rejoint Dakar et commence des études en robotique, puis entame une formation en "Réseaux et sécurité informatique". "La Covid a perturbé ma formation, explique-t-il. Les cours en ligne avec un Internet peu stable et des enseignants pas très à l'aise avec cette forme d'enseignement... tout cela ne me convenait pas. J'ai décidé de ne pas poursuivre mon master 2." Le jeune homme fait alors certifier ses compétences et se lance dans la vie active. Ayant le goût pour le développement web (création d'applications et de sites internet), il fait ses armes comme prestataire indépendant avant de monter, en février 2021, sa propre entreprise, Wuuti, qui signifie "chercher" en wolof. "C'est une plateforme

de vente en ligne qui va proposer tous types de produits non périssables, explique-t-il. Je l'ai imaginée comme le concurrent de Jumia, le grand marketplace sénégalais qui est trop onéreux pour les petits commerçants."

Le jeune entrepreneur insiste sur le soutien qu'il a reçu de la part de SOS Villages d'Enfants. "J'ai été aidé financièrement pour faire mon business plan, pour des formations sur l'auto-

entrepreneuriat, le développement personnel..." Pour l'heure, Wuuti n'a pas encore pris son envol commercial, mais Djiba voit loin et espère un jour pouvoir embaucher et, pourquoi pas, des jeunes des villages SOS. "Il y a du travail pour beaucoup dans ce secteur : comptable, graphiste, maintenance informatique, marketing...", souligne-t-il.

L'ancien du village de Ziguinchor continue à avoir de nombreux contacts avec ses frères et sœurs de cœur, comme avec ses éducatrices familiales. "Quand on me pose la question, alors oui, je peux dire que ce sont mes mamans de substitution, mais, en fait, elles sont mes mamans tout court."

Djiba n'est pas marié, n'a pas d'enfant, mais ne s'interdit pas de rêver à une vie de famille "dans une belle maison" où, dit-il, il racontera à ses enfants son histoire dans le village d'enfants SOS de Ziguinchor. Une histoire qui commença un beau matin, sous un acajou.



Quand on me pose la question, alors oui, je peux dire que ce sont mes mamans de substitution, mais, en fait, elles sont mes mamans tout court.

INFOS PARTENAIRES

PROCTER & GAMBLE ENGAGE SES COLLABORATEURS



Procter & Gamble soutient l'action de SOS Villages d'Enfants depuis 2014. Ses collaborateurs sont, depuis toujours, fortement engagés dans le partenariat,

à travers diverses actions : ventes solidaires, mentorat des jeunes majeurs, journées de bénévolat au sein des villages d'enfants SOS. Au mois de juin, les salariés du siège se mobilisent pour organiser une grande olympiade pour les enfants du village SOS de Persan : une belle journée sportive et festive en perspective.

GOODEED, LA PUBLICITÉ AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ



Depuis 2020, Goodeed est partenaire de SOS Villages d'Enfants. La plateforme, leader de la publicité solidaire, permet aux annonceurs de consacrer une partie de leur budget publicitaire pour soutenir financièrement l'action d'associations et d'ONG. treize campagnes ont été organisées pour SOS Villages d'Enfants pour financer des programmes extrêmement variés : PEPS, Pygmalion, installation de panneaux solaires au Vietnam, projet d'art-thérapie.

ALLIANZ S'ENGAGE POUR LES JEUNES MAJEURS



Allianz est partenaire de SOS Villages d'Enfants depuis 2015. Au cours des années, plusieurs filiales du groupe se sont engagées à travers des actions solidaires diverses : mécénat financier, publicité solidaire, arrondi sur salaire... Depuis 2020, le mécénat d'Allianz soutient l'accès à l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes majeurs issus des villages et dispositifs SOS. Un accompagnement d'autant plus important dans un contexte de crise sanitaire et économique.



© Téléparis

L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

“LA FORCE DE SURMONTER LE MALHEUR”

Marie soutient SOS Villages d'Enfants depuis 25 ans. Un engagement qui a beaucoup de sens pour elle qui fut abandonnée à la naissance.

Marie a 86 ans. Elle vit en Seine-Maritime et est donatrice régulière de SOS Villages d'Enfants depuis 1997. Une année synonyme de douleur pour elle et son époux. “En effet, en 1997, nous avons perdu notre fils unique, âgé de 36 ans, raconte Marie avec pudeur. Sa vie avait été compliquée, car il souffrait d'alcoolisme. C'est une maladie ; j'ai mis du temps à l'admettre...” Ce sont d'abord les économies de leur fils qui ont alimenté les dons annuels du couple, mais, ensuite, Marie et son mari n'ont jamais cessé de soutenir SOS Villages d'Enfants. Au décès de son époux, Marie a aussi choisi de coucher l'association sur son testament. “Le travail de SOS Villages d'Enfants me touche particulièrement, raconte-t-elle. Je suis moi-même ce qu'on appelait à l'époque un enfant de l'assistance publique. Abandonnée à la naissance, je fus placée chez une nourrice.” De cette femme, notre donatrice n'a pas de souvenir. Son dossier administratif lui a juste appris qu'elle décéda lorsqu'elle-même n'était âgée que de cinq ans. Marie vécut quelque temps en orphelinat avant de partir chez une nouvelle famille. “Ce furent des parents nourriciers, rien de plus, souffle-t-elle. Impossible pour moi de les considérer mieux que cela, car dans cette famille, j'ai subi des sévices de la part de celle qui était censée m'élever comme une mère.” Marie vivait alors dans un petit village de 80 habitants où, assure-t-elle, tout le monde savait et tout le monde s'est tu. “Je suppose et j'espère qu'il y a aujourd'hui plus de contrôles qu'à mon époque. Mais je crois aussi que les enfants d'aujourd'hui osent plus prendre la parole que ce n'était le cas dans les années 40 et 50.” Ce début de vie particulièrement douloureux, Marie a eu

la force de le surmonter. “Avoir souffert dans son enfance ne devrait jamais être une excuse pour ne pas vivre honnêtement”, assène-t-elle avec détermination. Elle s'est mariée peu avant ses 20 ans avec un ouvrier métallurgiste et a travaillé comme secrétaire à la mairie de sa ville (de résidence) pendant 39 ans.

Marie ignore si elle a des frères ou des sœurs, son dossier administratif ne lui a rien révélé à ce sujet. Mais elle s'est trouvée une petite sœur de cœur, selon ses mots, en la personne de la fille du couple chez qui elle vivait et qui est de 16 ans plus jeune qu'elle. “Je suis admirative du travail des mères SOS pour ces fratries qu'il faut protéger de leurs parents. Je sais que leur quotidien n'est pas toujours facile, je n'aurais pas été capable de le faire. D'ailleurs, j'adorerais en rencontrer ou échanger par téléphone avec certaines d'entre elles.” L'invitation est lancée !

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et relations
philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42
legsetdonations@sosve.org
8 villa du Parc de Montsouris - 75014 PARIS

Si, comme Marie, vous souhaitez témoigner dans cette rubrique, vous pouvez joindre directement Marie-Anne Jubré au 01 55 07 25 42.

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

F5E6LG

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.